UNIVERSITÉ DE FRANCE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Bâtiment de la SORBONNE, rue Gerson

Année scolaire 1869—1870

COURS D'ANTHROPOLOGIE

OUVRANT

le Mercredi 15 Décembre, à midi 1/2,

ET CONTINUANT

TOUS LES MERCREDIS SUIVANTS A LA MÊME HEURE, PENDANT LES MOIS DE DÉCEMBRE, JANVIER, FÉVRIER, MARS ET AVRIL

CARTE PERSONNELLE D'INVITATION

Le Professeur, Charles Rochet

PROGRAMME

I

Sujet du Cours

Esquisse du Programme

II

Histoire, But et Utilité de l'Anthropologie

III

De l'Homme naturel et des différentes manières de l'étudier

IV

Caractères de l'Individualité chez l'Homme

Théorie de l'Être Humain

V

L'Homme comparé aux animaux

Partie des Ressemblances

(question du Singe).

PROGRAMME
(SUITE)

VI

Suite de la Comparaison
de l'Homme avec les animaux ;
Partie des Dissemblances.
L'Homme doit-il faire un règne
à part dans la Nature ?

VII

Origines de l'Homme
Races éteintes.

VIII

Des Races humaines vivantes
et des moyens de les étudier.

IX

Types les plus purs des Races.
Question des mélanges.
Projet d'un musée.

X

Grands types de l'histoire :
l'Égyptien, le Perse, le Grec,
le Romain, le Juif, le Gaulois.

XI

L'Homme extérieur.
Caractères physionomiques
des fronts et des crânes.

XII

Prosopologie.
La Figure humaine : *Partie fixe.*

XIII

Suite de la Prosopologie.
Figure humaine : *Partie mobile*
Expression, Physionomie.

XIV

La Beauté et ses principes.
La Laideur et ses causes.

XV

L'Homme dédoublé en deux Êtres.
Les deux sexes : l'Homme
et la Femme.

XVI

Question des Alliances
et sentiments qui s'y rattachent.

XVII

L'Enfant. — Étude propre et
à tous les âges.

XVIII

L'Homme adulte.
Caractères de l'Homme viril. — Idéal
d'un Être Humain complet.

XIX

Suite de la même étude.
Les grandes fonctions du Cerveau.
Sentiment et Intelligence.

XX

L'Homme social. — Conclusion.

FIN

Typ. ... et Fils. Passage du Caire ...

LES LOIS NATURELLES

DES PROPORTIONS

DANS LES DEUX SEXES

PARIS. — TYPOGRAPHIE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

LE PROTOTYPE HUMAIN

DONNANT

LES LOIS NATURELLES DES PROPORTIONS

DANS LES DEUX SEXES

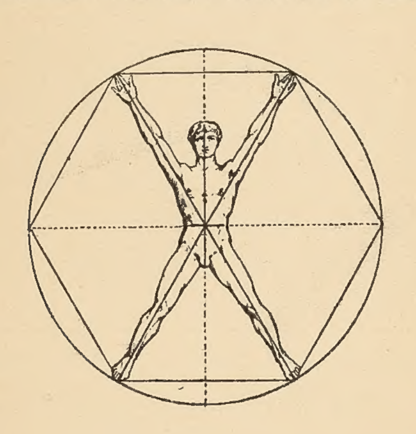
PAR

CHARLES ROCHET

STATUAIRE ET PEINTRE

ANCIEN PROFESSEUR D'ANTHROPOLOGIE POUR LES BEAUX-ARTS





PARIS

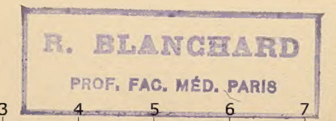
LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—

1884



PRÉFACE

Le petit ouvrage que je présente au public est le résumé de quarante années d'études faites sur la nature humaine, de mesurages sur les individus, de recherches dans les livres.

C'est un extrait de leçons faites à la Sorbonne : année scolaire 1869-1870, *aux cours libres; à l'École Nationale des Beaux-Arts, en* 1869 *et* 1872, *et en divers autres lieux.*

Déjà, dès 1876, *j'ai publié ce travail en tableau synoptique sous le titre de :* Le Prototype humain, *donnant les douze lois fondamentales de la géométrie des Formes. Celui-ci est beaucoup plus complet.*

C'est à la demande de mes anciens auditeurs que je fais cette publication, heureux si elle peut être de quelque utilité, non-seulement pour la cause des arts,

mais aussi pour celle de l'amélioration physique des hommes.

Je place ce manuel, de forme toute nouvelle, sous le patronage de ceux qui aiment l'étude pour l'étude, la science pour la science, la vérité pour la vérité.

Charles ROCHET.

Paris, 1884.

INTRODUCTION

L'ANTHROPOLOGIE

NOTRE PROTOTYPE ET LES DIVERS TRAITÉS DES PROPORTIONS HUMAINES

> Expliquer l'œuvre du Créateur m'a toujours semblé devoir être la suprême expression du travail humain.
>
> (*Lettre à un ami,* Ch. R.)

L'ANTHROPOLOGIE

L'anthropologie, ou histoire naturelle de l'Homme, est une science de création toute récente : elle conduira peu à peu à la refonte de toutes les idées philosophiques, théories et systèmes, qu'on a sur la nature de l'Homme.

Une fois bien fixée, cette science, qui touche à tant de choses en touchant à l'Homme, aidera puissamment à la splendeur des beaux-arts et à leur donner un caractère d'utilité qu'ils n'ont pas; car en histoire naturelle tout se tient, et l'art est aussi utile à la science que la science est utile à l'art.

L'anthropologie envahit déjà tout le monde savant, elle gagnera également le monde artiste, et l'on entrevoit déjà un dédoublement possible dans les études :

D'un côté, on aura les anatomistes et les médecins qui chercheront les causes des maux de l'humanité; les sujets d'altération et de dégradation de notre nature, les types inférieurs des races; les ressemblances avec les animaux.

De l'autre côté, les artistes et les hommes du sentiment élevé des choses, qui, prenant l'Homme à un tout autre point de vue, voudront le connaître dans ses caractères propres, dans la dignité de son Être, dans les lois de sa perfection.

Les uns seront utiles par la découverte du mal; les autres pour la reconnaissance du beau et du bien.

DU PROTOTYPE

et des divers auteurs qui ont cherché la loi des proportions humaines.

Nous entendons indiquer par le mot — Prototype — le type le plus parfait de la nature humaine, autant que la science peut le définir.

C'est l'Homme de l'Espèce, exposé d'après les lois naturelles de sa constitution extérieure : l'Homme, tel qu'on est en droit de supposer qu'il a été créé.

Nous ne le donnons pas aux artistes pour un modèle qu'ils sont obligés de suivre, comme faisait Winckelmann avec son Apollon; nous n'endossons point un pareil ridicule, mais nous affirmons que tout être humain vivant qui approche le plus de ce type est *un être bien conformé.*

Et, partant de là, sachant que nous tenons la clef de la vérité des choses, et les conditions de la vraie beauté de l'Homme, malgré les grands noms qui s'y trouvent engagés, nous disons aux artistes, sans forfanterie, sans le moins du monde nous trouver téméraire, que, à partir de ce jour, ils peuvent regarder tous les *traités des proportions antérieurs à celui-ci* comme choses parfaitement inutiles, et bonnes tout au plus à être consultées comme curiosités historiques, mais ne pouvant rendre que très-peu de services à l'art et à l'enseignement, par la raison qu'ils sont dépourvus de notions scientifiques.

Nous avons fait un relevé détaillé et très-minutieux de

tous ces ouvrages; et, s'il fallait seulement en donner une analyse un peu complète, cela prendrait la matière de plus d'un volume.

Nous avons examiné leurs méthodes, étudié leurs systèmes. A titre de renseignement, nous devons en dire quelque chose.

Sans remonter à Vitruve ou à Polyclète et à tout ce grand art grec, où l'on poussait si loin l'amour de la beauté physique, qu'on l'élevait à la hauteur d'un culte; sans remonter si haut, nous trouvons dans les temps modernes près de *cent auteurs* dont il faudrait expliquer les travaux et montrer les courageuses tentatives.

Tantôt c'est Albert Durer avec ses quatre livres, et ses figures couvertes d'un amas de rayures et de petits chiffres qui ne disent rien; c'est pourtant un grand artiste auquel on emprunte beaucoup. Nous n'avons trouvé d'intéressant chez lui que sa nomenclature des choses; elle est très-pittoresque : c'est de lui que Michel-Ange disait : *Poca e debole cosa questo libro.*

Vient ensuite le peintre milanais Lomazzo; celui-ci a fait un ouvrage mieux ordonné, mais qui ne précise bien quelque chose que pour l'enfant.

Léon Alberti a fait un écrit en dix livres dont la partie la plus importante est empruntée aux anciens.

L'auteur principal à citer est encore Léonard de Vinci, ce maître si instruit et si sympathique. On trouve dans sa *Simmetria de' corpi umani* des éléments qui resteront acquis à la science, et dont nous parlons plus loin; ce que du reste Giuseppe Bossi a continué et complété.

Et que de noms encore nous pourrions prendre parmi les maîtres de la Renaissance italienne, qui cherchaient, sans pouvoir les trouver, les vrais règlements de la beauté corporelle!

C'est le célèbre architecte Bramante; c'est Ghirlandajo; c'est Armenini de Faenza, élève de Raphaël; c'est Daniel Barbaro; c'est Michel-Ange lui-même, sans oublier celui qui fut le premier de tous, Giotto; lui aussi, dès le commencement du quatorzième siècle, cherchait déjà à fixer les lois de la structure humaine.

En France, nous avons également un grand nombre d'artistes qui ont laissé des écrits sur ces matières.

Le plus ancien et le plus fameux d'entre tous, celui dont l'ouvrage est encore consulté, c'est Jean Cousin, qui vivait au seizième siècle. *La vraye science de la pourtracture*, réimprimée plusieurs fois sous le nom de *l'Art de desseigner*, est un ouvrage d'une réelle valeur pour son temps : il donne déjà les éléments de la géométrie des formes; Jean Cousin y prend le titre de *peintre* et de *géométrien*. Il pose aussi les règles de l'aplomb à donner aux figures; mais on lui prête de nos jours des perfectionnements ou théories qui ne sont pas de lui, qu'on ne trouve dans aucune des éditions originales.

Lebrun et Poussin se sont aussi occupés de ces sortes de recherches. Ce dernier avait repris les études de Léonard de Vinci.

Mais l'un des ouvrages les plus répandus, sans être pour cela le meilleur, c'est le livre du graveur Gérard Audran, exécuté sous les ordres de Lebrun. C'est un composé de mesures prises sur les antiques. Ces mesures sont classées par *testes, parties et minutes*, travail insipide et ne pouvant évidemment servir à personne.

A l'étranger, combien d'artistes et de savants dont on pourrait encore citer les recherches obstinées, sans les trouver pour cela plus exactes et plus vraies!

Pourtant le Hollandais Van Hoogstraten, dans sa *Polymnia,* approche de la vérité, avec sa théorie des

15 et 16 palmes, ou demi-têtes, qu'il donne pour servir d'échelle des mesures de tout le corps.

Jean de Laet, l'éditeur de Vitruve, a aussi comparé la tête avec le corps.

Le peintre liégeois Girard de Lairesse voulait, lui aussi, continuer Léonard de Vinci.

Son compatriote Crispin de Pas a fait plus : il nous a laissé, dans un in-folio en quatre langues, toute une compilation donnant plusieurs types, et plusieurs dimensions de figures, pour aboutir à ne préconiser que la grosse Flamande de Rubens.

L'Espagnol Martinez adopte les proportions des huit têtes, mais sans rien en régler.

Un autre Espagnol, Borgogna, préfère les mesures prises à l'aide des hauteurs du visage.

Et l'Anglais Flaxman, que nos jeunes artistes connaissent et qu'ils aiment à copier, a donné, dans ses leçons académiques, une théorie de pondération et quelques règles.

Citons encore le graveur allemand Lichtenteger, qui a fait paraître au siècle dernier un livre sur l'arithmétique et la géométrie des proportions humaines.

Son compatriote George Bergmuller avait publié avant lui une *Anthropometria*. C'est le premier auteur qui parle d'anthropométrie; son ouvrage date de 1723.

Si, maintenant, nous consultons les travaux des savants et des écrivains de notre siècle, où les études anatomiques ont été poussées très-loin, nous ne trouvons de recherches sur les proportions humaines que chez les Allemands et les Français.

Chez les Allemands nous avons en tête le sculpteur Godefroy Schadow, et son ouvrage portant le titre de — *Polyclète ou Théorie des mesures de l'Homme*. — Berlin, 1834;

réimpression 1866. — C'est l'ouvrage qui renferme le plus grand nombre de dessins de mesures prises sur des personnes et sur les statues. Ces mesures sont tantôt symétriques, tantôt dissymétriques, comme les individus les présentent; c'est la continuation des mêmes errements que les autres auteurs. Ce livre manque de clarté et de méthode, et ne peut être que d'un faible secours pour l'enseignement des beaux-arts.

Carl Carus a donné, lui aussi, une méthode d'enseignement des proportions humaines, — *Die Porportionslehre der menschlichen gestalt,* — in-folio, Leipzig, 1854. — Cet ouvrage tire son importance des savantes recherches anatomiques de l'auteur, mais il ne présente aux beaux-arts aucune règle acceptable, ni pour la tête ni pour le corps.

Vient ensuite Liharzik, savant médecin de Vienne. Celui-ci marche plus résolûment au but, il a publié en français — Vienne, 1862, — un relevé de mesures prises par lui sur six mille individus, avec ce titre : — *la Loi de la croissance et la structure de l'Homme.* — Ce travail auquel il a consacré dix années est évidemment ce qu'on a fait de plus sérieux et de plus consciencieux dans le genre; il nous a beaucoup servi et a confirmé un bon nombre des lois que nous établissons. Seulement ce scrupuleux chercheur n'a pas su se résumer, il s'en tient à la *théorie des moyennes;* aussi la figure qu'il donne à la fin de son livre, et qui semble résumer sa pensée, ne démontre rien d'utile et de pratique.

En France, Salvage a publié un magnifique travail sur le *Gladiateur combattant,* du Musée du Louvre; mais l'œuvre est traitée en anatomiste, et la partie des proportions n'y joue aucun rôle.

L'un des meilleurs ouvrages à consulter est encore celui

du professeur Gerdy, savant anatomiste que nous avons eu l'honneur de connaître dans notre jeunesse : — *Anatomie des formes extérieures du corps humain,* — un vol. in-8°, Paris-Bruxelles, 1829.

Ce livre est bien fait au point de vue de l'art et des artistes.

Gerdy adopte la tête pour principe de toutes les mesures avec les huit têtes de proportions pour l'Homme entier, mais il ne va pas plus avant. Il admet aussi les trois divisions pour le corps. Quant au reste, il s'en rapporte à Jean Cousin et à l'antique [1].

Delaistre, peintre d'histoire, élève de Gros, a aussi publié un traité de peinture, — Paris, 1842, — mais pour les proportions il s'en tient à la vulgaire définition de sept têtes et demie, ce qui ne conduit à rien.

Plus rapproché de nous, nous avons l'académicien Charles Blanc, écrivain d'un très-grand mérite, mort récemment, et qui professait l'*Esthétique* au *Collége de France*. Néanmoins sa pénurie d'idées était grande sur cette question, car il n'a trouvé rien de plus original que d'aller déterrer le canon oublié des Égyptiens, avec le doigt médius pour unité, et ses dix-neuf divisions du corps. Ceci ne supporte pas l'examen.

M. Charles Blanc a voulu combattre et discuter notre système; nous regrettons de ne pouvoir lui faire le même honneur, car il est impossible de discuter le sien.

Enfin, dans une tout autre direction de savoir et d'études, il faut encore citer notre savant et très-regretté

[1] Et Bourgery et Jacob, que nous oubliions, et Léveillé, qui ont laissé les plus admirables travaux qu'on ait jamais faits sur l'anatomie humaine, ces maîtres hommes dont on ne doit parler qu'avec respect; ils se sont occupés aussi de ces questions, et ils ont à peu près épousé les mêmes opinions que Gerdy.

collègue le Dr Paul Broca, fondateur de la Société d'anthropologie de Paris, laquelle société a servi de guide pour la création de toutes les autres. Broca, mort trop tôt pour la science, était un homme d'un mérite solide à beaucoup de titres; il a eu pourtant une manière à lui de s'égarer et de ne rien laisser de durable sur l'*Anthropométrie* qu'il voulait fonder. Il s'est noyé dans une myriade de mesures et de chiffres qu'il a laissés après lui, pour aboutir à quoi? — à construire avec du sable et de la poussière son édifice scientifique des mensurations humaines.

Quant au Prototype que nous présentons, nous n'avons rien à en dire, il est là, qu'on en juge; nous ne redoutons ni la critique ni l'examen.

PREMIÈRE PARTIE

L'ESPÈCE HUMAINE DANS SON UNITÉ

L'Espèce, c'est l'unité dans la variété.
L'individu, c'est la variété dans l'unité.

(Tous les Naturalistes.)

CHAPITRE PREMIER

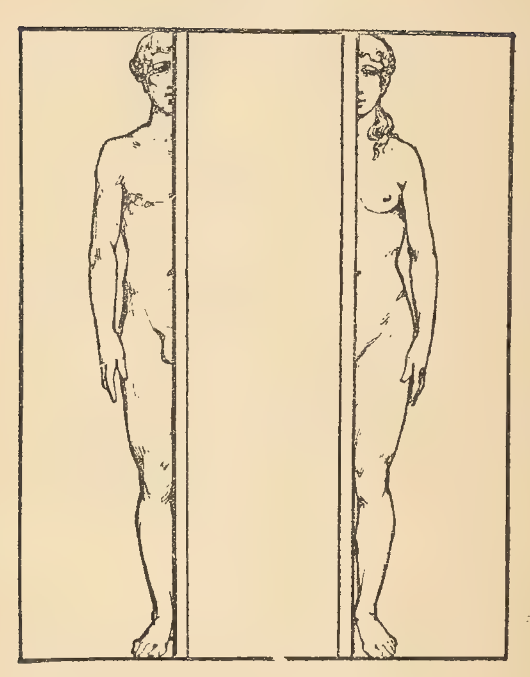
LES GÉNÉRALITÉS.

Première Loi. — *L'Espèce Humaine formée en deux sexes.*

Deuxième Loi. — *La ligne médiane anatomique.*

Troisième Loi. — *Échelle de lignes transversales ou anthro pométriques.*

PREMIÈRE LOI.



PREMIÈRE LOI

L'ESPÈCE HUMAINE

Le principe Créateur des choses a formé l'Homme dans toutes les conditions possibles de beauté, de santé, de perfectibilité, car, dans une mesure, l'Homme peut se perfectionner et s'améliorer lui-même, comme il peut s'avilir et se dégrader.

Et s'il n'a pas atteint le degré de perfection auquel il est en droit de prétendre, cela tient à la faute des hommes, mais non *à la nature de l'Homme*. Ce mal remonte à leurs vices, à leur sottise, à leur mauvaise éducation, à l'ignorance qu'ils ont de ce qu'ils sont eux-mêmes.

Les hommes, jusqu'à ce jour, n'ont pas voulu savoir comment ils étaient faits. Ils n'ont jamais cherché à comparer *leur Espèce* avec les autres espèces animales dont ils ne sont pourtant que le prolongement et la suite.

Ce n'est qu'en comparant l'Homme à l'Homme, et l'Homme à l'animal, surtout à l'animal le plus rapproché de lui, au singe anthropoïde, qu'il saura bien ce qu'il est et ce qu'il peut être, et comment il doit s'y prendre pour tirer bon parti de sa propre nature et améliorer de lui tout ce qui est susceptible d'être amélioré, au moins en ce qui touche à sa constitution organique et à sa structure physique.

La science, qui a déjà fait tant de choses grandes et belles, accomplira encore cette merveille.

L'ESPÈCE HUMAINE DÉDOUBLÉE EN DEUX ÊTRES

L'Espèce Humaine, comme toutes les autres espèces

animales, se dédouble en deux Êtres : — *le mâle et la femelle* — c'est ce que nous représentons dans notre première planche, où l'on voit deux moitiés d'Être Humain.

Et si nous ne présentons que *deux moitiés*, c'est que celui qui nous a construits n'en a pas fait davantage.

Le Créateur des choses n'a eu à produire que deux moitiés d'Être pour faire *tout l'Homme,* car la moitié qu'on ne voit pas sur notre dessin est exactement semblable à celle que l'on voit. Présentez-la devant un miroir, et vous aurez la seconde partie.

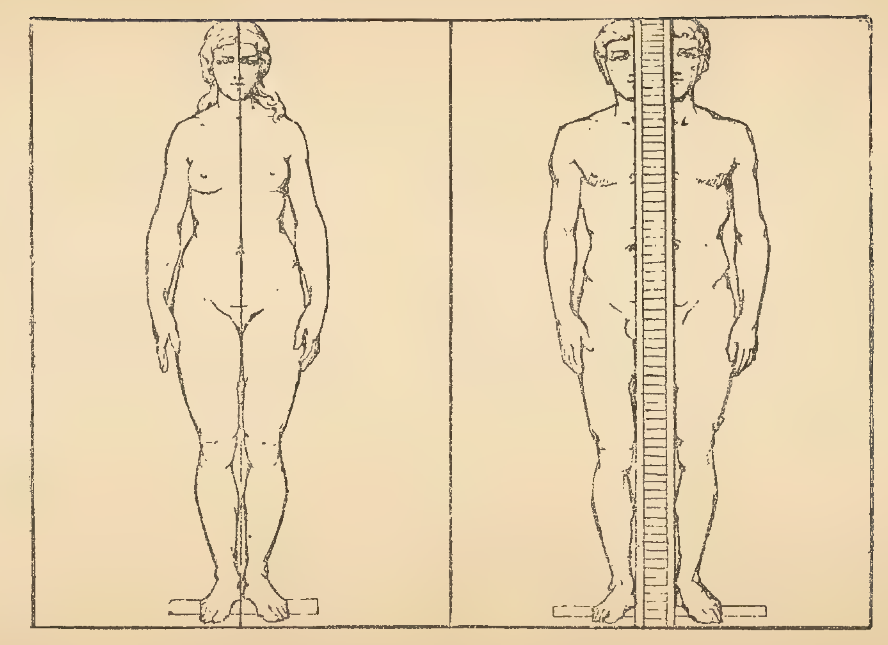
Voilà donc physiquement TOUTE L'ESPÈCE HUMAINE REPRÉSENTÉE, et ce sont ces deux moitiés, formées et constituées, qui, jetées sur notre globe, par le seul fait de leur organisation propre, se sont répétées ou reproduites, dans leur même forme, se répètent de nos jours et se répéteront ainsi, jusqu'à la fin des choses; ne subissant de variation, altération, modifications ou améliorations, que celles permises par la Nature, et produites par l'action des milieux, ou l'influence que les hommes exercent sur eux-mêmes.

Ces deux Êtres, l'Homme et la Femme pour nous, pour notre *Prototype,* sauf quelques modifications (encore plus internes qu'externes), sont donc exactement *deux Êtres identiques.*

Les lois géométriques de leurs formes que nous allons en donner seront donc, pour l'un et pour l'autre, absolument les mêmes. Et une fois pour toutes, ce que nous allons dire de l'un se rapportera exactement à l'autre.

Et si nous avons placé en exemple tantôt une figure mâle, tantôt une figure femelle, c'est afin de toujours le rappeler, et le bien fixer dans la mémoire de l'étudiant.

DEUXIÈME LOI.



DEUXIÈME LOI

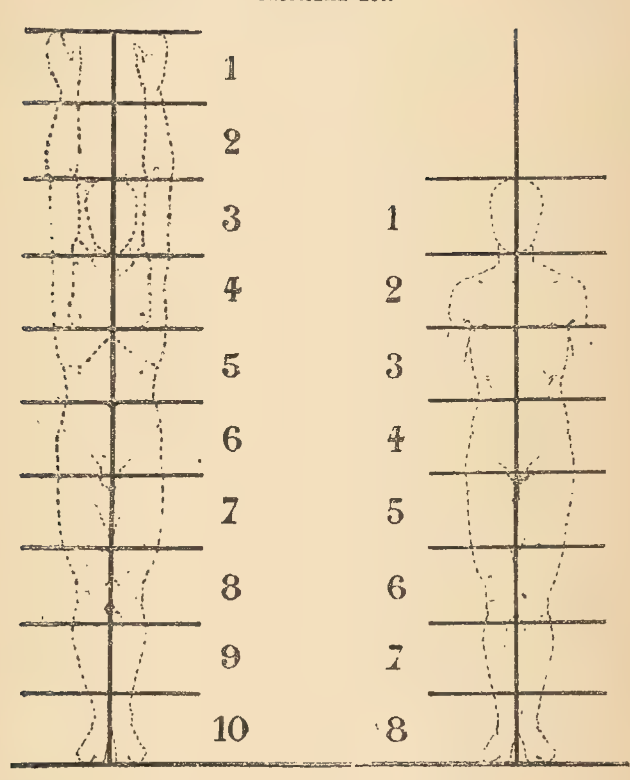
LA LIGNE MÉDIANE ANATOMIQUE

Cette ligne, la même pour les deux sexes, prend son origine dans le cerveau qu'elle sépare en deux lobes; elle descend ensuite le long de la face et du corps.

Cette ligne est plus particulièrement interne; le Créateur s'est plu à la faire disparaître à l'extérieur par simple raison d'esthétique, mais on en retrouve de nombreux points indicateurs à l'entr'yeux, à la côte comme à la cloison du nez, à l'arc de la bouche, à la fossette de la lèvre et du menton, au creux du cou, à la ligne du sternum, au nombril, etc., etc.

C'est cette ligne qui divise notre Être en *côté gauche* et en *côté droit*. Toute mesure de proportion naturelle procède *de cette ligne* et n'est valable qu'à cette condition.

C'est à l'aide de cette ligne que nous avons pu montrer, dans la planche précédente, que la constitution de notre Être est complète extérieurement dans une seule moitié.


1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
1
2
3
4
5
6
7
8

TROISIÈME LOI

ÉCHELLE DES LIGNES TRANSVERSALES
OU ANTHROPOMÉTRIQUES

donnant l'explication de la Géométrie des Formes.

Avant d'entrer en matière, il est bon de montrer, comme nous le faisons dans cette figure, ce qu'est l'*échelle géométrique* établie par la Nature, qui donne la mesure régulière aux formes.

Cet état de régularité est ce qui procure la beauté du Corps Humain, l'accord, l'harmonie entre ses parties; et l'on peut regarder comme bien conformé tout individu, pris parmi nous, qui s'approche le plus de cet état.

La planche n'est là que pour la théorie, les planches suivantes vont en donner l'application pratique.

Ces divisions sont formées de *lignes* et d'*espaces;* nous donnons aux lignes le nom d'ÉQUISECTIONS et aux espaces celui d'ÉQUIDISTANCES.

CHAPITRE DEUXIÈME

MESURES PAR FRACTIONS

QUATRIÈME LOI. — *La tête, principe d'unité.*

CINQUIÈME LOI. — *Le torse ou le tronc.*

SIXIÈME LOI. — *La jambe entière.*

SEPTIÈME LOI. — *Le bràs mesuré avec une partie du corps.*

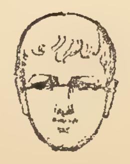
HUITIÈME LOI. — *Les trois parties du corps réunies.*

QUATRIÈME LOI.











QUATRIÈME LOI

LA TÊTE

principe d'unité de toutes les mesures du corps.

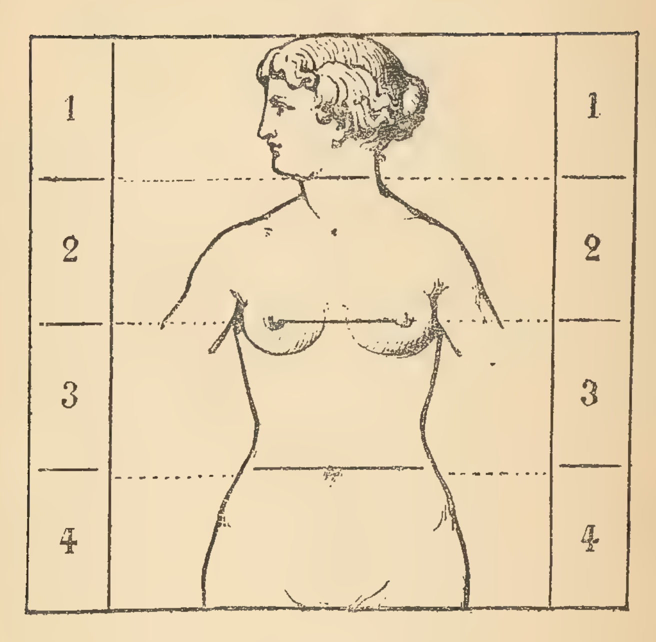
La tête, point de départ de toutes les mesures, se divise elle-même en dix parties établies sur la ligne médiane. Nous n'avons pas à traiter ici de la tête pour elle-même, cela fait partie d'un autre corps d'étude (voir notre *Traité spécial de la figure humaine*), mais seulement de la tête comme base des mesures du corps entier, comme critérium des lois de proportion.

Nous indiquons plus loin (page 63) la manière de procéder pour mesurer une tête; cette mesure se prend sur la médiane, en mettant le compas au sommet de la tête et au menton.

Sur cette planche nous donnons à la tête qui en occupe le centre quatre petits satellites, pour montrer que la tête, comme le corps, a ses lois de constitution, et qu'elle se divise aussi bien que lui par moitié, en hauteur comme en largeur.

Et qu'on n'aille pas, pour mesurer le Corps Humain, chercher un autre principe que celui de la tête, on ne trouverait rien : ceux qui l'ont tenté ont tous échoué.

CINQUIÈME LOI.



CINQUIÈME LOI

LE TORSE OU LE TRONC

(le cou étant compris).

Cette partie est le siége des organes essentiels de la vie, elle s'étend du menton à l'extrémité du bassin. L'Auteur de la Nature lui a donné *trois hauteurs de tête.*

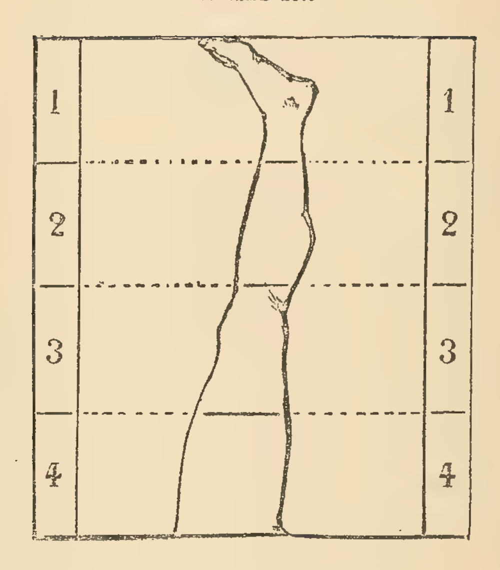
Ces hauteurs sont marquées par des *points de repère* dont la valeur frappera tout le monde, et qui sont :

1° La ligne des mamelons, repère de l'allaitement;

2° Le point médian du nombril, autre repère indiscutable;

3° La fin du tronc, siége d'organes d'un caractère et d'une importance qu'on ne saurait nier.

SIXIÈME LOI.



SIXIÈME LOI

LA JAMBE ENTIÈRE

ou le membre inférieur complet, pied compris.

Mesurées sur la ligne médiane à partir du point où cesse le tronc, les jambes donnent, chez toute personne dont la croissance a été complète, *quatre hauteurs de tête.*

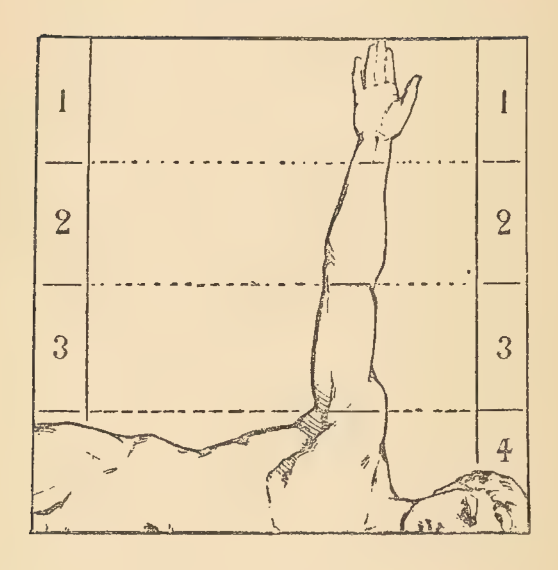
C'est, comme on le voit, une hauteur égale à celle donnée par la tête et le tronc réunis.

Mais, pour que cette mesure soit complète, il faut que le pied en fasse partie. (Voir les explications fournies pages 59 et suivantes.)

Comme on le voit aussi, la cuisse, genou compris, porte *deux hauteurs de tête*, et la jambe, pied compris, *deux hauteurs semblables;* c'est donc parfaitement régulier.

On ne trouvera ces mesures bien établies que sur les individus de grande et belle taille.

SEPTIÈME LOI.



SEPTIÈME LOI

LES BRAS

ou le membre supérieur, mesuré avec la partie du corps à laquelle il est attaché.

Le bras n'est pas, comme la jambe, placé en prolongement du tronc, il est attaché au flanc du corps; on ne peut donc pas le mesurer sur la médiane.

Mais on peut, dans la position où il est sur cette figure, le prendre *en partant de la ligne médiane.*

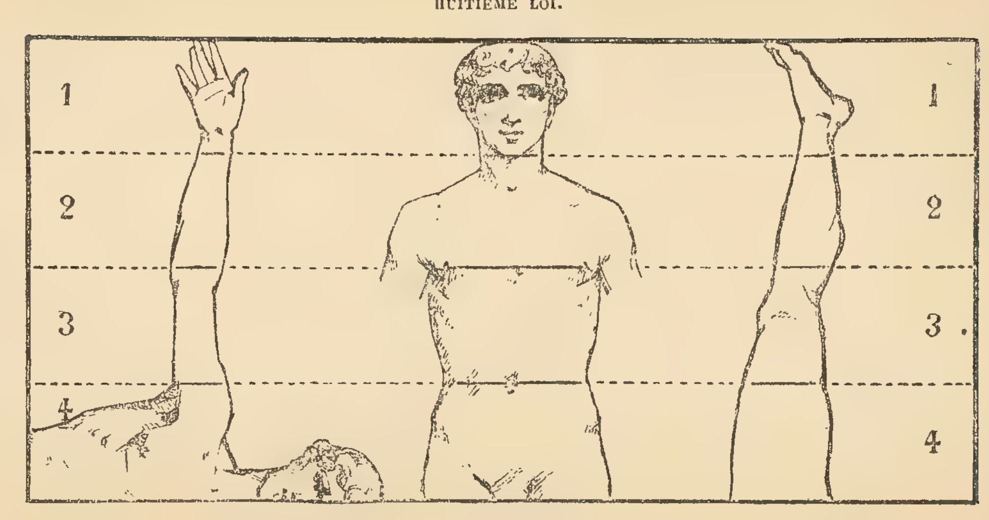
Et dans ce cas, il faut lui adjoindre la partie de la poitrine à laquelle il adhère.

Mesuré ainsi jusqu'à l'extrémité du doigt médius, il donne *quatre mesures de tête.*

C'est une longueur égale à celle de la jambe entière.

Encore un rapport bien facile à saisir.

HUITIÈME LOI.



HUITIÈME LOI

LES TROIS PARTIES DU CORPS HUMAIN

réunies pour montrer qu'elles sont d'une hauteur pareille.

Fig. 1re. Le tronc avec la tête.
Quatre hauteurs de tête.

Fig. 2e. Le membre inférieur complet.
Quatre hauteurs de tête.

Fig. 3e. Le membre supérieur complet.
Quatre hauteurs de tête.

En présence de cette démonstration, il n'est pas besoin d'insister pour faire reconnaître combien est importante la découverte de ces rapports, qui nous montrent ce qu'est l'homme correct et parfait.

Cet équilibre rencontré entre les trois plus grandes portions de nous-mêmes fait comprendre que c'est bien là une division des formes établies par le principe même de la Création.

Chose curieuse. — Chacune de ces parties a un appendice, la tête, le pied, la main !

CHAPITRE TROISIÈME

LES MESURES ENTIÈRES.

NEUVIÈME LOI. — *La division par deux.*

DIXIÈME LOI. — *La division par quatre.*

ONZIÈME LOI. — *La division par huit.*

DOUZIÈME LOI. — *L'Homme carré.*

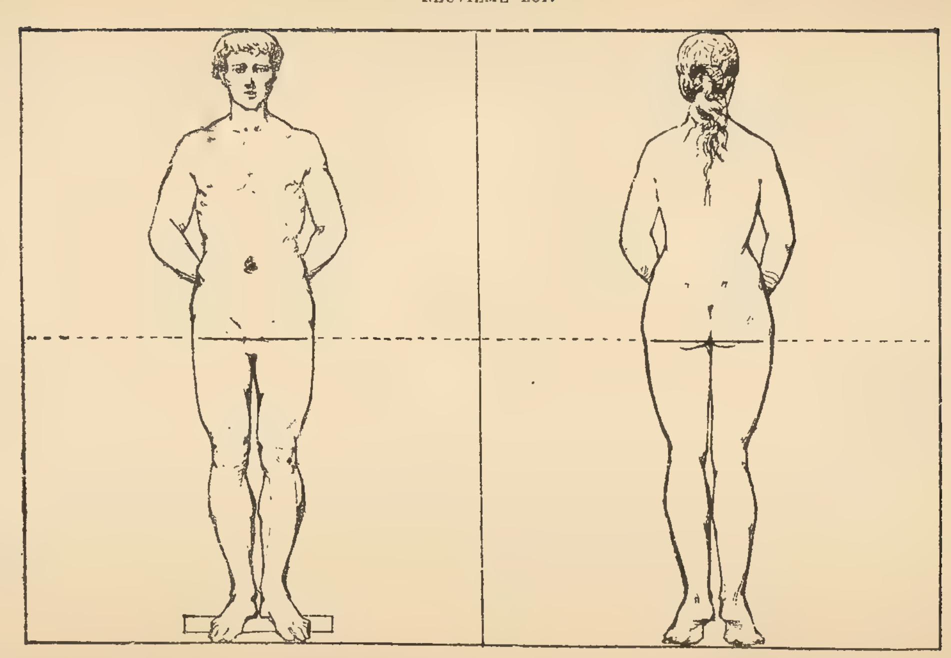
TREIZIÈME LOI. — *L'Homme écartelé.*

QUATORZIÈME LOI. — *L'Homme couché.*

LES AUTRES MESURES DIVISIONNELLES DU CORPS HUMAIN.

RÉCAPITULATION.

NEUVIÈME LOI.



NEUVIÈME LOI

LA DIVISION PAR DEUX

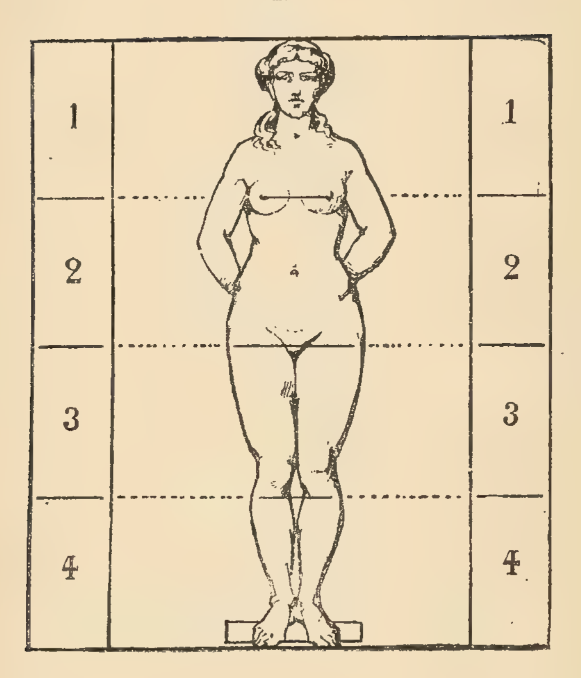
ou l'Homme, de la tête aux pieds, séparé en deux moitiés semblables.

C'est la première division de l'Homme mesuré sans les bras. Les talons sont levés pour faire descendre la mesure des jambes jusqu'à l'extrémité des pieds.

La Nature a placé cette ligne de séparation qui fait milieu, sur les deux Êtres représentant notre Espèce, exactement au siége des organes mêmes qui servent à les former. Fidèle observateur de ses lois, nous n'avons qu'à en faire la constatation.

Cet état constitue celui de la véritable perfection et de la belle grandeur. Nombre de personnes, hommes comme femmes, ayant été arrêtées dans leur croissance ou étant issues de parents mal développés, n'atteignent pas ces belles proportions, les jambes restent trop courtes. Mais cela n'en établit pas moins le vrai principe de la réelle beauté physique de l'Homme.

DIXIÈME LOI.



DIXIÈME LOI

LA DIVISION PAR QUATRE

mesurant chacune deux hauteurs de tête.

L'Être Humain se divise tout aussi bien par *quatre sections semblables* qu'il se divise par *deux;* ces sections se marquent, dans la Nature, par des points terminaux dont l'évidence frappera les yeux.

Ce sont : pour les *espaces,* ou *équidistances :*

1° Le buste, s'arrêtant au milieu des seins;

2° Tout le ventre, s'arrêtant à la fin du tronc;

3° Les cuisses, s'arrêtant aux sous-genoux;

4° Les jambes, se prolongeant jusqu'à la fin des pieds.

Et pour les *signes de séparations* ou *équisections :*

1° La ligne des mamelons ou repère de l'allaitement, dont l'individu mâle possède également les signes indicateurs;

2° La ligne de la fin du tronc et centre des organes inférieurs;

3° La ligne que donne la fin des deux cuisses au point où elles se plient et se séparent de la jambe;

4° Enfin cette ligne que donne l'extrémité des deux pieds réunis, point où l'Homme se termine.

ONZIÈME LOI.

ONZIÈME LOI

LA DIVISION PAR HUIT

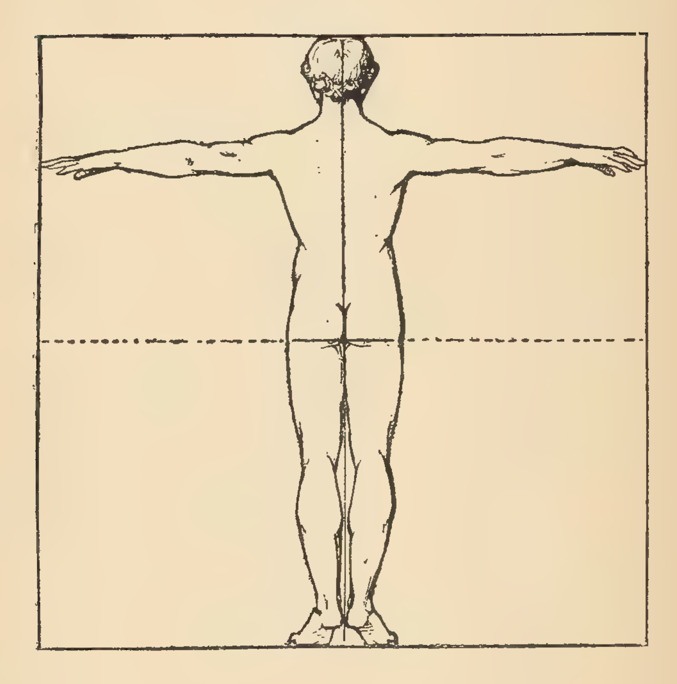
ou l'Homme des huit têtes : canon des Grecs rectifié.

Cette division donne à chaque partie de notre Être la hauteur d'une tête. C'est la dernière limite des divisions symétriques du Corps Humain. Qu'on ne cherche pas au delà, la Nature n'y va pas.

Cette division des *huit têtes* était celle adoptée par les artistes grecs, pour la confection des statues de leurs dieux, qui devaient donner pour le peuple l'idéal de la plus complète perfection. Mais leur système divisionnel était défectueux, et les conduisait à donner à leurs images symboliques des têtes trop petites et des tibias trop longs. Nous l'avons ramené à ses lois naturelles, par la seule addition du bout des pieds (voir à la page 59).

Ce canon des Grecs est encore en usage dans les beaux-arts, et c'est aujourd'hui la seule règle à peu près admise, pour les proportions à donner aux statues de style, malgré ses défauts si apparents : il faut du temps pour détruire les habitudes prises, surtout quand on les entretient sous le nom respectable de *tradition*. (Voir plus loin l'extrait que nous donnons de notre mémoire lu à l'Académie des Beaux-Arts sur ce sujet.)

DOUZIÈME LOI.



DOUZIÈME LOI

L'HOMME DANS LE CARRÉ

OU L'HOMME AUTANT LARGE QUE LONG

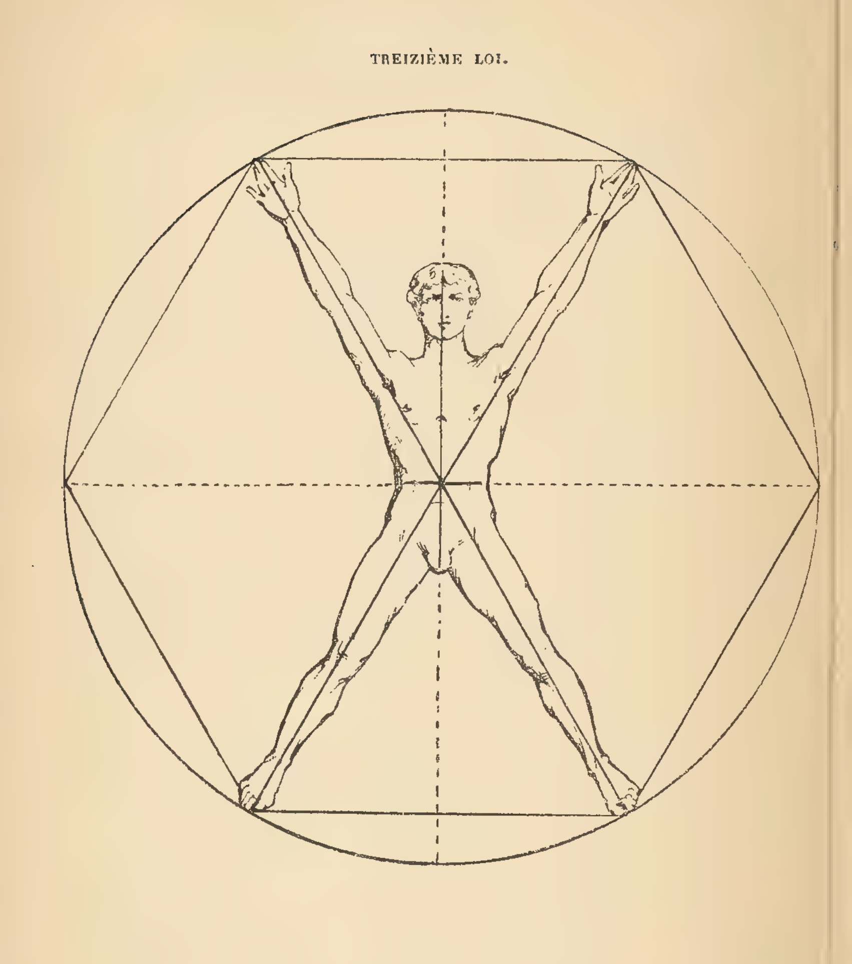
Cette figure représente la même idée que la fig. 7 (voir); seulement ici elle est doublée.

Elle montre que l'Homme, robuste, trapu, large des épaules, la poitrine puissante, comme on devrait toujours être, est *carré :* c'est-à-dire que les deux bras étendus horizontalement lui donnent une largeur égale à sa hauteur de la tête aux pieds.

Ce dessin est le premier qui montre l'Homme dans son entier. Nous le présentons de dos parce que les largeurs sortant de la médiane ne donnent que des fractionnements très-imparfaits. (Voir à la pl. 17 les autres manières de mesurer les bras.)

Remarque historique : L'Homme indiqué comme étant autant large que haut n'est pas de découverte récente, il a été remarqué par les artistes qui ont écrit sur la symétrie des rapports. Léonard de Vinci le mentionne, et les anciens le connaissaient déjà.

TREIZIÈME LOI.



TREIZIÈME LOI

L'HOMME DANS LE ROND

OU ÉCARTELÉ EN CROIX DE SAINT-ANDRÉ

L'Homme ainsi disposé donne *dix mesures de tête :* cinq pour la partie des bras, cinq pour la partie des jambes.

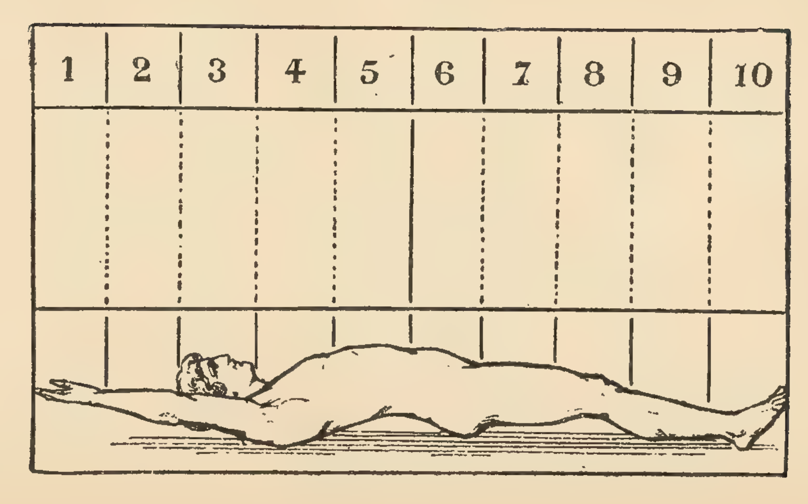
La mesure, pour être correcte, doit occuper le milieu des membres et passer en ligne droite, du pied à la main opposée, par le centre ombilical. On ne la prend bien que sur une personne étendue sur le sol.

Cette figure est la deuxième qui montre l'Homme dans son entier. En effet, bras et jambes, tout est en jeu, comme dans la figure précédente, comme dans celle qui va suivre, ce qui donnera trois fois l'Homme complet.

Remarque historique : Cette figure a été donnée par quelques auteurs, mais elle est presque toujours défectueuse. Ils écartent trop les membres en X et négligent de faire passer la ligne par le nombril.

De plus, pour que cette figure soit correcte, il faut que toutes les parties donnent un hexagone régulier.

QUATORZIÈME LOI.



QUATORZIÈME LOI

L'HOMME COUCHÉ

DANS SA GRANDE LONGUEUR SUR LA MÉDIANE.

C'est l'Homme étendu sur le sol et dont toutes les parties sont en jeu, comme dans les deux figures précédentes.

Ce qu'il y a d'important à signaler de cette position, c'est que les bras comme les jambes sont sur la médiane, et les mains occupent exactement la même position que les pieds.

C'est la vraie position à donner à l'Être Humain pour son étude mensurative. Là, il est bien géométrique partout. Il est aussi bien passif, il ne fait de sa volonté aucun acte, se montre dominé par la Nature et tel que le Créateur a dû l'établir. Aussi nul ne songerait en le voyant ainsi à faire terminer les jambes autrement qu'aux extrémités des pieds.

Dans cet état il mesure *dix têtes,* et le centre déplacé s'est fixé à l'ombilic.

Remarque : Dans cette position, si l'on mesure une personne, il faut que les deux bras soient allongés pareillement; autrement, si l'on n'étend qu'un bras, il prend trop de longueur et fausse la mesure.

DES AUTRES MESURES DIVISIONNELLES

DU CORPS HUMAIN

Nous voici parvenus au terme de la grandeur humaine et à la fin des mesures d'ensemble, puisque les trois dernières planches, *le carré, l'écartelé, le couché,* donnent l'Homme complet : on pourrait croire par là que nous avons fini.

Il y aurait pourtant d'autres sujets à expliquer et même d'autres figures à donner, mais cela nous semble superflu pour un ouvrage élémentaire comme celui-ci.

Par exemple, on pourrait montrer l'*Homme assis* ou *à cheval* qui porte *quatre mesures,* puisqu'il repose sur la partie qui fait fin du tronc.

On pourrait aussi montrer l'*Homme à genoux* qui, en se tenant bien droit, porte *six mesures,* puisqu'il s'arrête à la partie terminale de la cuisse. Et à côté de cela, on pourrait placer l'*Homme debout* qui porte *huit mesures;* enfin l'*Homme couché* qui en porte *dix;* on aurait par là un excellent terme de comparaison montrant qu'à chaque coupure ou flexion notre Être présente des divisions régulières.

Mais à quoi bon ce surcroît de figures pour faire comprendre ce qu'on sait maintenant? Il nous semble suffisant de l'avoir indiqué.

RÉCAPITULATION

Du reste, nous pouvons donner un résumé des mesures. Ainsi, voilà l'ensemble de toutes ces lois :

LA TÊTE.

Principe d'unité. Base de toutes les mesures.

LE TRONC.

Trois hauteurs de tête avec repères distinctifs.

LES CUISSES (genoux compris).

Deux hauteurs de tête.

LES JAMBES (pieds compris).

Également deux hauteurs de tête.

LES BRAS.

Ils se présentent à trois états :

1° Renversés sur la tête et donnant deux mesures de plus;

2° Allongés transversalement et donnant avec la partie du corps à laquelle ils adhèrent, chaque bras, quatre longueurs de tête;

3° Et enfin, quand ils sont pendants le long de la cuisse, où ils s'arrêtent à la cinquième division, de l'Homme debout. (Voir plus loin, page 58.)

L'HOMME DEBOUT.

(Les talons levés et sans les bras.)

Huit hauteurs de tête.

L'HOMME CARRÉ.

Huit mesures de tête en largeur comme en longueur.

L'HOMME ÉCARTELÉ.

Dix longueurs de tête.

L'HOMME COUCHÉ.

Également dix longueurs de tête.

L'HOMME ASSIS.

Quatre hauteurs de tête.

L'HOMME A GENOUX.

Six hauteurs de tête.

Voilà l'ensemble des mesures qui sont propres aux deux Êtres formant notre Espèce.

Il ne nous reste plus que quelques questions ou remarques subsidiaires à traiter, ce qui va être l'objet du *chapitre quatrième*.

Puis nous aborderons l'étude spéciale du *Prototype* propre à l'Homme ou Être male, et celle du *Prototype* propre à la Femme ou Être femelle, marquant la séparation des sexes.

CHAPITRE QUATRIÈME

LES QUESTIONS SUBSIDIAIRES.

QUINZIÈME LOI. — *Coupe sur la ligne médiane.*

SEIZIÈME LOI. — *La ligne d'aplomb.*

DIX-SEPTIÈME LOI. — *Le bras et l'épaule.*

DIX-HUITIÈME LOI. — *La jambe et le pied.*

MANIÈRE DE MESURER UNE TÊTE.

MANIÈRE DE MESURER UNE PERSONNE.

QUINZIÈME LOI.

10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

QUINZIÈME LOI

COUPE OU VUE INTÉRIEURE DE LA LIGNE MÉDIANE

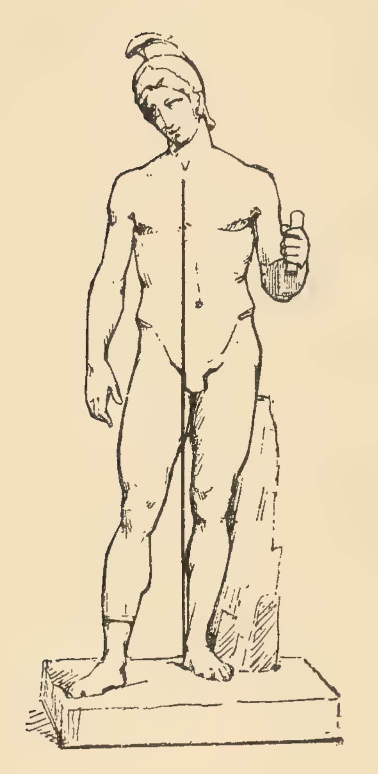
Cette planche, qui présente la même figure que la précédente répétée deux fois, a pour but de montrer que la ligne médiane est bien une ligne fictive, interne et droite, qui ne cède en rien devant les saillies ou les rentrées que donnent les formes.

Ces deux figures montrent la même moitié d'une personne changée de côté. L'une, celle du bas, montre bien que la médiane est interne et qu'on ne la trouve pas de profil dans la Nature. L'autre figure présente la coupe faite à l'intérieur du corps et de la tête où elle passe exactement au milieu.

La partie noire montre la coupe faite, où passe la médiane. Elle passe aussi dans le vide entre les jambes et les bras. Les points où elle touche auraient pu être indiqués; ce sont les cuisses, les deux genoux, les deux mollets, les deux malléoles, etc.



SEIZIÈME LOI.



SEIZIÈME LOI

LA LIGNE D'APLOMB OU D'ÉQUILIBRE

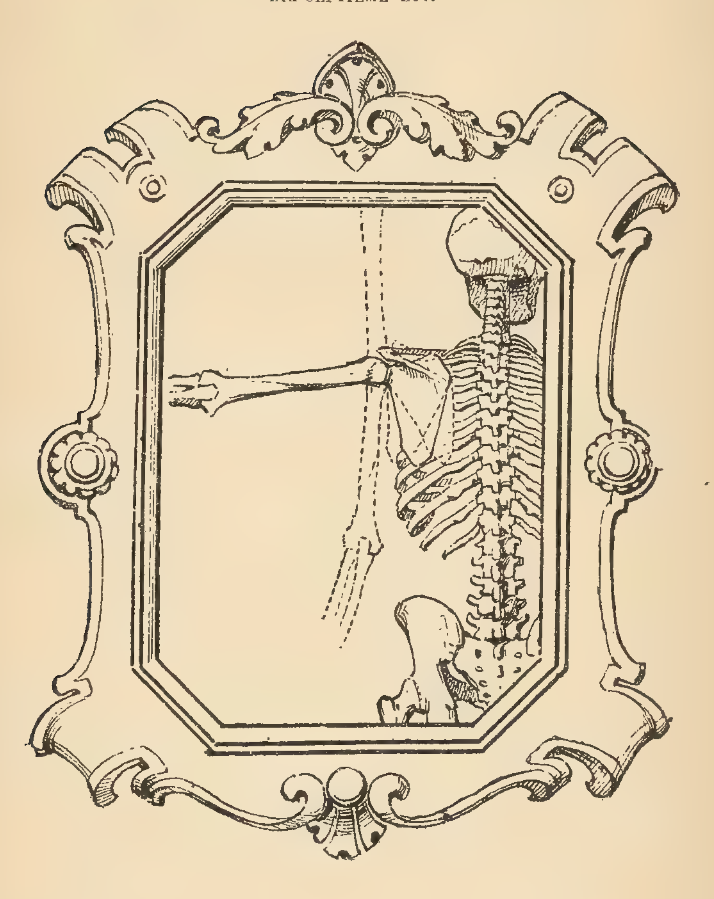
Cette ligne, qu'on peut aussi appeler *ligne d'axe, ligne de support,* est la ligne de l'homme qui se tient debout, qui se repose sur une jambe. C'est la ligne sculpturale par excellence, car on ne voit jamais une statue au repos sur les deux jambes; c'est la ligne connue sous le nom de *l'homme qui porte.*

Cette assise de l'Homme sur une jambe est un fait naturel, une loi de pratique qui a permis à l'Homme d'accomplir son premier acte, celui de se tenir au repos quoique étant debout.

Cette ligne est anatomique; toute la charpente humaine est disposée à son usage; les os seuls supportent le poids du corps, et les muscles n'éprouvent aucune fatigue. De plus, ce qui est important à signaler, pendant cet acte, le principe de la ligne médiane est respecté, puisque, comme on le voit sur la figure, la base de la tête, et le pied qui porte, sont en parfait équilibre; s'il n'en était pas ainsi, la personne tomberait.

De tout temps, dans les arts, cette ligne a été connue; c'est pourquoi nous n'avons pas à en faire l'historique.

DIX-SEPTIÈME LOI.



DIX-SEPTIÈME LOI

LE BRAS ET LA QUESTION DE L'ÉPAULE

Une des questions les plus complexes pour la Nature et compliquées pour l'étude, est celle *du bras et de l'épaule,* par la raison que le bras n'est pas comme la jambe un simple organe de support et de locomotion, c'est plus que cela, c'est un instrument, un outil de travail pour l'Homme et mis à proximité de sa tête pour qu'il en dispose en toute liberté. Aussi ce membre, il le fait mouvoir dans tous les sens, et tourner comme une roue autour de son Être. L'axe de rotation de cette roue est l'*épaule.*

C'est ce qui donne de la difficulté pour mesurer le bras et ce qui permet en même temps de le mesurer dans tous les sens.

Sur tant de positions, nous n'en adoptons que trois, celles qui se rattachent à la médiane ou qui prennent une attitude rectiligne.

C'est ce qu'indique la planche où l'on voit, sur le squelette, l'os du bras (l'humérus) se mouvant dans la cavité de l'omoplate et représentant les trois positions : en haut, en travers et en bas.

En haut. — C'est la position décrite à l'Homme couché (page 47).

En travers. — C'est celle décrite à l'Homme carré (page 43).

En bas. — C'est le bras pendant, dans la position ordinaire, et placé, comme on dit aux militaires, le long de la couture du pantalon.

Cette dernière position n'a pas été décrite parce qu'elle n'est pas réellement géométrique. Néanmoins, on doit admettre en principe que le bras ainsi pendant doit descendre jusqu'à la *cinquième ligne* de l'Homme debout des huit têtes.

Ceci est la règle la plus générale, quoique sur certains peuples on observe des différences. Ainsi, chez le nègre on trouve le plus souvent une longueur de bras qui dépasse cette mesure, tandis que chez le Chinois, c'est le contraire qui a lieu.

Le bras présente bien diverses autres positions qu'il serait intéressant d'étudier, mais nous en avons assez dit sur ce sujet pour un traité élémentaire.

DIX-HUITIÈME LOI

LA JAMBE ET LA QUESTION DU PIED

Arrive maintenant une question qui a un tout autre caractère et n'a pas une importance moindre, c'est celle du pied; sa position, son rôle dans le mesurage de la jambe, et celui de l'Homme tout entier.

Nous sommes forcé d'y revenir, malgré ce qui a déjà été dit sur ce point, parce que cela touche à tout notre système et fait le fond réel de la symétrie du Corps Humain.

La division par *huit têtes* a toujours été celle propre aux artistes, et c'est en mesurant les statues des dieux des Grecs que je suis arrivé à découvrir l'ensemble des lois dont je donne ici l'explication.

Les artistes grecs en adoptant la mesure des huit têtes ont commis une grave erreur; c'est ce qui m'a amené à en faire le sujet d'une communication à la Société d'anthropologie [1],

Et la lecture d'un autre mémoire à l'Institut, Académie des Beaux-Arts [2], dont nous détachons le passage suivant:

« Les Grecs sont partis d'un principe réellement vrai, « mais ils en ont fait une application fausse, ou au moins « viciée sur un point, et ce point, je vais le faire connaître.

« Ils ont mal établi la hauteur totale de l'Homme en

[1] *Quelques Considérations sur la géométrie des formes du corps humain*; mémoire lu dans les séances du 18 février et du 4 mars 1875.

[2] *Sur la loi des proportions du corps humain et l'emploi qu'en ont fait les artistes grecs.* Lu dans la séance du 27 novembre 1875.

DIX-HUITIÈME LOI.

« arrêtant ou en terminant l'homme qui faisait type pour « eux — *aux talons* —, par la raison que ce n'est pas à un « talon que se termine une jambe, pas plus que c'est à un « poignet que se termine un bras. Jamais, en mensura- « tion animale, on ne fait finir un membre autre part « qu'à l'extrémité du membre lui-même.

« Le singe anthropoïde se mesure aux extrémités des « quatre mains; le chien, le cheval, au bout des pattes « ou des sabots, etc.

« C'est donc au bout des pieds qu'il fallait aller cher- « cher la limite de la vraie longueur de l'Homme.

« C'est ce qu'ils n'ont point fait, et cela a faussé quelque « peu leur échelle mesurative; car c'est peu de chose en « effet, — *six centimètres* en moyenne pour un homme, « — *cinq* pour une femme; *un quart de tête* seulement, « un *trente-deuxième* de la hauteur totale du Corps « Humain; mais cela suffisait encore pour détruire toute « l'économie d'une loi. »

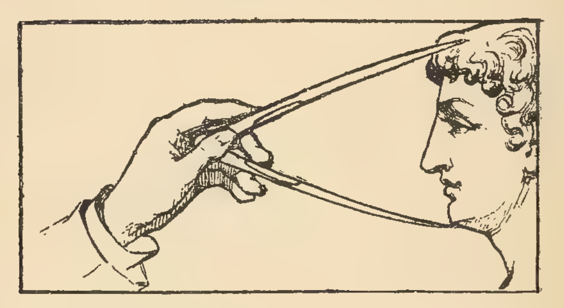
Voilà sur quoi se fonde l'erreur des Grecs; c'est très-peu de chose, en effet, mais cela détruit l'harmonie des choses, l'économie des rapports.

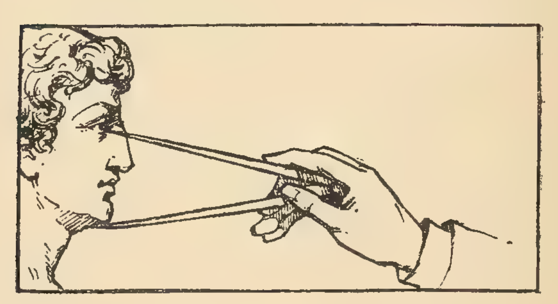
En rétablissant le pied comme nous le faisons, nous donnons à la jambe sa véritable longueur de *deux têtes;* à la cuisse une *longueur semblable;* au bras son rapport avec la jambe; au tronc ses trois mesures de tête avec ses trois points de repère naturels. Enfin nous remettons tout en place.

Voilà ce qu'a été le bénéfice de cette découverte.

Quant à la planche que l'on voit, elle est faite justement pour faire comprendre comment on doit mesurer une jambe (voir la jambe allongée). Les figures du haut font voir qu'on ne doit pas plus se servir du pied qui marche que du pied qui danse ou fait la pirouette.







MANIÈRE DE MESURER UNE TÊTE

Disons tout de suite, comme l'indique la planche, qu'il y a deux manières de mesurer la hauteur de la tête humaine :

L'une, qui consiste à la prendre dans son entier, du sommet au menton;

Et l'autre, qui est de n'en prendre que la moitié faciale, et de la doubler.

Cette seconde manière, qui semble n'être que le contrôle de l'autre, est pourtant la meilleure; elle est plus facile et donne plus de précision.

Le croirait-on? rien n'est inégal, irrégulier, sans règle et sans mesure, comme la forme du crâne; c'est pourtant l'enveloppe du cerveau, de ce cerveau qui est le principe qui commande à toutes les formes de notre Être. Eh bien! cette boîte osseuse présente toutes sortes d'inégalités, d'irrégularités, qui déroutent la science, au point qu'on ne sait parfois comment aller chercher le sommet de la tête.

Ajoutez à cela les difficultés que présente la chevelure et ce qu'on y ajoute, surtout chez nos femmes, sous le nom de coiffure. Tout cela nuit à la certitude du mesurage par la tête entière.

Si, au contraire, on prend le procédé de la demi-tête doublée, on est assuré d'une hauteur précise, d'autant plus qu'on peut toujours vérifier une mesure par l'autre.

Pour mesurer par la demi-tête faciale, voici comment on procède :

Le vrai point de mesurage, le centre naturel d'une hauteur de tête, c'est l'œil, et sur l'œil, la prunelle (encore un repère naturel); mais comme on ne peut placer la pointe d'un compas sur une partie aussi délicate, on la place au canthus ou larmier, dans le coin de l'œil, ce qui rapproche de la médiane et ne nuit pas. L'autre pointe, on la met au bas du menton.

On double, on vérifie, et c'est fait.

Pour la tête entière il ne faut pas craindre d'entrer quelque peu avant dans les cheveux pour aller gagner le sommet de la tête, et si la tête est réellement déformée, ce qui n'est pas rare, on s'en tient à la mesure faciale doublée.

Nous disons d'entrer un peu avant dans les cheveux; c'est parce qu'il est bon de se rapprocher de la médiane, qui, comme nous l'avons dit, n'est pas superficielle, mais centrale.

Il y a là une question de pratique qui s'acquiert bien vite par l'usage.

MANIÈRE DE MESURER UNE PERSONNE

La seule manière de mesurer quelqu'un, enfant comme grande personne (et la Nature n'en indique pas d'autre), c'est nu et couché sur le dos. Mais comme l'Homme est essentiellement dominateur et volontaire, il se prête difficilement à cette opération. Il sait qu'il est un Être créé, il est fier d'être un produit à part dans la Nature, mais il veut rester maître de lui.

Force nous est donc d'indiquer les moyens, en quelque sorte artificiels, à l'aide desquels on pourra suppléer à ce mauvais vouloir.

C'est d'abord d'adopter la station debout telle qu'on la pratique usuellement, bien qu'elle ait le défaut d'arrêter l'Homme aux talons. On y remédie en ajoutant pour l'Homme mâle *six centimètres,* et pour la Femme *cinq centimètres,* afin de restituer ce qu'on perd en n'allant pas aux extrémités des pieds.

Avec nos habitudes de peuples des régions froides, et toujours habillés, le vêtement gêne considérablement pour examiner l'état du corps d'une personne; on ne peut donc pas aller à la recherche des points qui marquent les divisions. Il faut y suppléer par des mesures d'ensemble, surtout quand il s'agit de mesurer une femme.

Voici comment on doit procéder :

1° Savoir si la personne a bien huit têtes au bout des pieds.

2° Si elle est carrée, en prenant la largeur après avoir pris la hauteur;

3° Ensuite, s'assurer si la hauteur du tronc comparée à la tête donne bien les trois mesures exigées. Si l'on craint, surtout pour une femme, de ne pouvoir préciser, on se contente de la prendre assise, et de la mesurer par le dos.

4° Puis encore, on peut la faire mettre sur un ou sur les deux genoux, ou, la tenant bien droit, on obtient la longueur du tronc et des cuisses.

Et, en dernier lieu, on peut faire allonger la jambe, comme fait le cordonnier pour vous chausser, et par une mesure allant en ligne droite, du bas du genou au bout du gros orteil, le pied en liberté, et sans aucune flexion musculaire, on a la longueur exacte de la jambe.

En rapprochant toutes ces mesures et en comparant les chiffres, on obtient un contrôle assez général des rapports des parties, et l'on peut se rendre un compte exact de ce que la personne a de régulier et de défectueux dans les proportions.

DEUXIÈME PARTIE

L'HOMME ET LA FEMME

OU L'ESPÈCE HUMAINE DÉDOUBLÉE EN DEUX SEXES

> L'absolu existe dans la loi des proportions, il n'existe pas dans la taille des individus.

CHAPITRE CINQUIÈME

SUR LES DEUX SEXES.

L'HOMME ET LA FEMME DEVANT LE PROTOTYPE.

LA TÊTE DANS CHAQUE SEXE.

DIX-NEUVIÈME LOI. — *L'Homme-type ou étalon du type masculin national.*

VINGTIÈME LOI. — *La Femme-type ou étalon du type féminin national.*

LES DIVISIONS SYMÉTRIQUES DE L'HOMME ET DE LA FEMME.

SUR L'UNITÉ TYPIQUE DE L'HOMME ET DE LA FEMME.

L'HOMME ET LA FEMME

DEVANT LE PROTOTYPE DE L'ESPÈCE HUMAINE.

(Partie réelle d'application et d'utilité.)

Nous voici parvenus au terme de l'exposé des *lois des proportions propres à l'Espèce Humaine tout entière* et qui, par conséquent, sont applicables aux deux sexes à la fois.

Il nous faut entrer maintenant dans un tout autre genre de travail. Il nous faut faire — LA SÉPARATION DES SEXES, — en mettant d'un côté ce qui est propre à l'Homme (mâle), et de l'autre ce qui appartient à la Femme ou femelle de l'Homme.

Et l'on va voir que ce nouveau travail peut être non-seulement utile aux arts, mais profitable pour tous, en permettant à chacun de nous de connaître comment il est fait.

C'est le propre des grandes vérités naturelles, on ne peut à volonté en restreindre l'emploi et la portée.

LA TÊTE DANS CHAQUE SEXE

FIXATION DE SA HAUTEUR TYPIQUE.

La tête étant le principe et l'unique criterium des mesures de toutes les parties du corps, il importe avant tout d'en fixer la hauteur pour chaque sexe, car la tête n'a pas une hauteur égale pour l'Homme et pour la Femme. Sur ce point nous n'avons pas de choix à faire parmi les têtes. Une tête supérieure et exceptionnelle nous eût trompé : nous n'avions qu'à prendre *une moyenne ;* et cette moyenne, nous l'avons prise chez nous, en France, pour constituer ce que nous appelons

LE TYPE NATIONAL.

Puis, par comparaison, nous avons consulté la moyenne des têtes d'hommes et de femmes chez les autres peuples, surtout ceux qui sont d'une même origine que nous ou qui habitent la même zone.

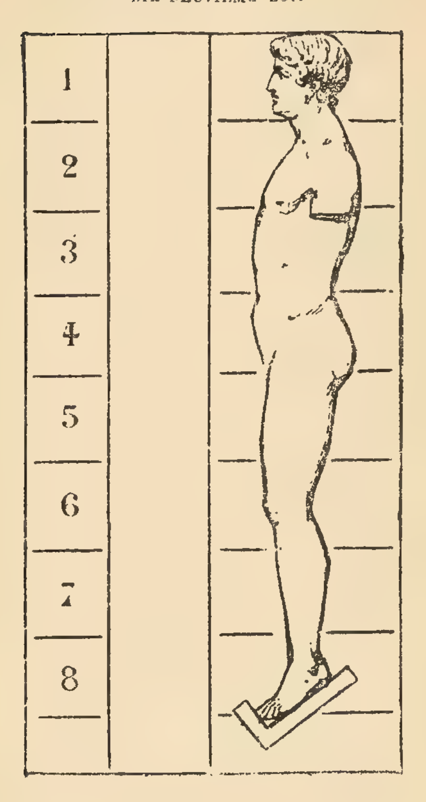
Et après une longue suite de recherches et de mesurages, cent fois renouvelés, nous nous sommes arrêté à la hauteur de :

VINGT-DEUX CENTIMÈTRES ET DEMI pour la tête de l'Homme.

VINGT ET UN CENTIMÈTRES pour celle de la Femme.

Ce qui donne, huit fois répétée, la hauteur typique que nous expliquons ci-après.

DIX-NEUVIÈME LOI.



DIX-NEUVIÈME LOI

L'HOMME-TYPE

Étalon du type masculin national.

C'est l'Homme le plus achevé, le plus complet de la perfection humaine; l'Homme définissant le mieux l'*Être mâle* dans l'Espèce Humaine; l'Homme tel qu'on est en droit de supposer qu'il a été créé.

Il est pris ici dans l'Homme adulte, c'est-à-dire, ayant atteint le dernier terme de la croissance. Il est constitué d'après les lois d'équilibre et les principes d'harmonie que nous avons expliqués.

Nous lui donnons, du sommet de la tête aux extrémités des pieds, une hauteur de UN MÈTRE QUATRE-VINGTS CENTIMÈTRES, mesuré par une tête de vingt-deux et demi centimètres huit fois répétée.

NOTA : Nous disons *hauteur,* et non *taille,* parce que, selon l'usage établi, la taille s'arrête aux talons : cette hauteur lui donne aux talons un mètre soixante-quatorze centimètres.

VINGTIÈME LOI.

1
2
3
4
5
6
7
8

VINGTIÈME LOI

LA FEMME-TYPE

Étalon du type féminin national.

C'est la Femme la plus achevée, la plus complète de la perfection humaine; la Femme définissant le mieux l'*Être femelle* dans l'Espèce Humaine; la Femme telle qu'on est en droit de supposer qu'elle a été créée.

Car on a pu reconnaître par les règles que nous avons exposées que la Femme a été établie dans la Nature absolument d'après les mêmes lois d'équilibre, les mêmes principes d'harmonie, que l'Être Humain mâle; seulement elle est faite sur un module plus petit, et cela se démontre par toutes les races.

Elle est prise ici, comme l'Homme mâle, dans l'Être féminin adulte, c'est-à-dire ayant atteint le dernier terme de la croissance.

Nous lui donnons du sommet de la tête aux extrémités des pieds une hauteur totale de UN MÈTRE SOIXANTE-HUIT CENTIMÈTRES, mesurée par une tête de vingt et un centimètres huit fois répétée, ce qui lui donne aux talons *une taille* de un mètre soixante-trois centimètres.

REMARQUES

Pour la hauteur typique de l'Homme nous eussions préféré nous rapprocher d'une tête de vingt-trois centimètres au lieu de vingt-deux et demi, ce qui eût grandi notre étalon de quatre centimètres, et nous eût donné *un plus bel homme;* mais le Français étant généralement de petite taille, cela nous éloignait du TYPE NATIONAL comme aussi du *système des moyennes* communément adopté par les anthropologistes. Mais nous ne verrions pas d'inconvénient à ce que, chez certains peuples, on adoptât pour type la hauteur de cent quatre-vingt-quatre centimètres, au lieu de cent quatre-vingts, avec une tête de vingt-trois; cela se peut très-bien, par la raison que l'absolu ne réside que dans la loi des proportions et non dans la taille, soit des individus, soit des peuples.

De même, *pour la Femme,* quelques-uns ont critiqué le chiffre que nous avons admis pour établir la différence de taille entre les sexes. Nous nous sommes pourtant basé sur un principe que nous croyons fondé, et voici ce principe :

La Femme, en moyenne, ne vient qu'à la hauteur des yeux de l'Homme mâle, ce qui fait une demi-tête d'homme en moins — onze centimètres et demi; en nous fixant, chiffre rond, à *douze centimètres,* nous prenons une règle qui ne nous paraît pas devoir être discutable.

LES DIVISIONS SYMÉTRIQUES

DE L'HOMME ET DE LA FEMME FORMANT TYPES.

Voici, pour résumer, le tableau des divisions des huit parties applicables à l'Homme comme à la Femme. Ces divisions sont expliquées en sections comme en espaces.

LES SECTIONS.

I. La ligne sous-mentonnière : — fin de tête.
II. Les mamelons : — repère de l'allaitement.
III. Le nombril : — autre repère naturel.
IV. La fin du tronc : — siége d'organes.
V. Le milieu des cuisses.
VI. Le sous-genoux : — fin des cuisses.
VII. Le milieu des jambes.
VIII. Fin des jambes : — fin de l'Être.

LES ESPACES.

1. La tête entière.
2. Le buste : — partie haute du corps.
3. Le torse : — la partie moyenne.
4. L'abdomen : — partie basse du tronc.
5. Haut et gras des cuisses.
6. Bas des cuisses et genoux.
7. Haut des jambes et mollets.
8. Bas des jambes et pieds.

Il est bien entendu que toutes ces divisions sont d'égale hauteur; c'est pourquoi nous les nommons aussi *équisections — équidistances*.

SUR L'UNITÉ TYPIQUE

DE L'HOMME ET DE LA FEMME

L'établissement d'un Prototype pour chaque sexe était chose difficile à faire, par la raison que l'absolu, qui seul fait loi dans l'Espèce, n'existe pas au même degré pour les deux Êtres pris séparément.

De plus, pour fixer une grandeur à chacun d'eux, nous nous sommes trouvé en présence de deux obstacles, deux causes de gêne : — une cause naturelle et une cause toute fortuite, tout accidentelle.

La cause naturelle est que les hommes et les femmes, dans leurs moyennes, ne présentent pas de grandeurs semblables, selon les races, les pays, les climats. Et pour ne parler que de la *race* dite *blanche,* ou grande race européenne, la seule qui nous intéresse, la seule qui commande et dirige le mouvement civilisateur du monde, nous trouvons qu'elle présente au nord de l'Europe une race ou plutôt un peuple généralement plus grand et ayant une tête plus grosse que les peuples du Midi.

Force nous a été de faire DEUX ÉTALONS, pour chaque sexe, répondant le mieux possible à ces deux grandeurs; mais là n'était pas encore la réelle difficulté.

C'était celle-ci :

C'est que, encore à l'heure qu'il est, chaque peuple emploie des instruments de mesurage qui diffèrent entre eux. Tandis que le Français et quelques autres peuples se servent du *mètre,* l'Anglais en est encore à son *pied,* et les autres peuples ont aussi *leur pied.*

Ce qui nous a conduit à constituer un Prototype de chaque sexe au *mètre français,* et un Prototype au *pied anglais.*

Le Prototype anglais [1] sera utilisable non-seulement *en Grande-Bretagne,* mais *aux États-Unis,* et *dans les colonies anglaises.*

Tandis que notre Prototype français, qui fait *type national,* pourra être utilisé pour tous les pays voisins de la France, où le mètre a cours, *la Belgique, la Hollande, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, le Portugal,* et même *le Brésil, la Plata,* etc., etc.

Pour l'Allemagne, la Russie et les autres parties de l'Europe où le mètre tend de plus en plus à pénétrer, nous conseillons d'adopter tout de suite le *Prototype français,* celui que nous donnons ici.

Et l'on verra que de longtemps ces deux étalons, ou Prototypes, pourront suffire aux besoins de mensuration des peuples.

Le temps fera le reste; mais nous formons des vœux pour que tout rentre dans un *type unique pour chaque sexe,* et cela dans le monde entier.

[1] *The Prototype of Man;* London, Baillière, Tindall and Cox.

CHAPITRE SIXIÈME

DERNIÈRES REMARQUES.

LES RÉTRACTIONS DE CROISSANCE, OU ARRÊTS DE DÉVELOPPEMENT

RÉPONSE A UNE QUESTION QUI SERA FAITE.

DU NIVEAU DE LA TAILLE EN FRANCE.

DES OBJETS D'ART ET DE LEUR COMPOSITION.

CONCLUSION.

LES RÉTRACTIONS DE CROISSANCE

OU ARRÊTS DE DÉVELOPPEMENT

Tous les êtres humains sont faits pour atteindre la taille ou l'échelle normale des proportions, si l'on ne parle que théoriquement, parce que c'est la loi d'harmonie établie entre l'Homme et le milieu terrestre qu'il est fait pour habiter. Si nombre d'entre eux ne parviennent pas à la hauteur symétrique, c'est qu'ils sont arrêtés, non par une force, mais par une cause de faiblesse qui les retient en arrière quand la force de croissance les pousse en avant.

Nous donnons à cette cause d'arrêt le nom de *rétraction de croissance.*

La rétraction de croissance n'atteint pas la tête, très-peu le corps, mais elle frappe sur les membres.

De la tête. — La tête étant le siége le plus essentiel, celui qui fait que l'Homme est l'Homme, elle ne saurait être atteinte par l'arrêt de croissance sans amoindrir l'individu lui-même, et, à moins d'un vice réel de conformation qui fait l'idiot, la tête acquiert toujours et quand même son parfait développement.

Le petit bossu, le cul-de-jatte, l'estropié de toutes les façons, naturelles ou artificielles, possède toujours sa bonne tête. On connaît mille cas, depuis Ésope, de petits bossus reconnus pour avoir été des hommes supérieurs et fort intelligents.

Du tronc. — Le tronc est aussi le siége d'organes essentiels et indispensables à la vie; aussi souffre-t-il encore

assez peu (sauf le cas d'infirmité) des rétractions ou arrêts de développement, sinon dans sa force, du moins dans sa hauteur. Aussi l'on remarque chez des personnes de petite taille assez communément les rapports des trois divisions bien établis.

Des membres. — C'est là, c'est sur les membres que s'opère, chez tous les individus restés petits, la rétraction de croissance, et voici comment elle s'effectue.

Les membres sont fort courts chez l'enfant qui vient de naître : tout chez lui est tronc et tête, et en peu d'années la tête et le tronc prennent un développement énorme.

Pour les membres, la croissance se fait à la façon de ce qu'on voit sur le végétal. Les membres sortent du tronc de l'Homme comme les branches sortent d'un tronc de l'arbre, ou par comparaison, comme les anneaux sortent d'une lorgnette que l'on ouvre. Ce sont les parties les plus rapprochées de la souche qui profitent le plus et le mieux; les cuisses, les hauts des bras d'abord; ensuite les jambes et les avant-bras, puis les pieds et les mains. De là ce goût funeste chez les peuples diminués, comme on est malheureusement chez nous, cette triste admiration pour les petits pieds et les petites mains.

Puis, si la croissance n'a pas été complète à son heure, quand vient l'époque où le jeune homme passe *à l'état d'homme*, la jeune fille *à l'état de femme*, comme la Nature n'attend pas, l'individu petit ou court des membres à cette époque reste tel qu'il est, et se trouve par là exposé à transmettre à ses enfants, les signes d'une altération devenue constitutive chez lui.

De là les races amoindries, les peuples physiquement dégradés.

RÉPONSE

A CETTE QUESTION QUI SERA FAITE

Pourquoi trouve-t-on si souvent chez nous une grosse tête sur un corps frêle?

Bien que ceci soit en partie expliqué dans l'article précédent, nous devons répondre à la question qui nous a été tant de fois posée, et qu'on posera encore à tous ceux qui mesureront des personnes.

Si nous trouvons chez nous tant de têtes grosses sur un corps frêle,

C'est parce que,

Peuples de la civilisation moderne, nous vivons de l'activité de la tête, et non de celle du corps, surtout dans les villes et chez les lettrés;

Parce que,

Peuples du Nord, nous avons constamment la tête à l'air et le corps enveloppé d'étoffes;

Parce que

Les croissances du corps, chez nos enfants, sont perpétuellement entravées par une inaction forcée et une vie trop sédentaire;

Parce que

Le goût de la gymnastique et des exercices du corps, chez nous, en France, ne date que d'hier et n'a pas encore donné de résultats appréciables;

Parce que

La religion catholique, qui est celle de la généralité

des Français, a toujours enseigné le mépris du corps;

Parce que

Longtemps en France le régime des guerres a fait détruire les plus beaux hommes, et n'a laissé pour faire famille que ceux qui étaient physiquement inférieurs;

Parce que,

Nos filles qui sont appelées à devenir des mères de famille, sont élevées d'une façon détestable au point de vue du développement physique;

Parce que,

Pour nos femmes surtout, l'industrie du vêtement est poussée à un tel état de perfection, d'habileté et de fraude, que ces malheureuses créatures se contentent de *paraître* plutôt que d'*être* réellement belles de corps;

Parce qu'enfin

Tous les genres de vices sont encore trop répandus parmi nous, et contribuent à appauvrir la race et à ruiner la santé publique.

Il est temps d'y remédier, en changeant les mœurs et en modifiant le mode d'éducation de nos enfants.

Qu'on les élève comme on faisait chez le plus beau peuple qui a existé sur terre, celui de l'*ancienne Grèce,* et tout changera.

DU NIVEAU DE LA TAILLE EN FRANCE

Notre savant et regretté collègue le Dr A. Bertillon, directeur de la statistique de Paris, avait constaté, il y a longtemps déjà, le peu d'augmentation de la population en France, et l'abaissement continu du niveau moyen de la taille dans notre pays.

La moyenne de la taille chez nous est de *un mètre soixante-quatre centimètres*. C'est dix centimètres de moins que le chiffre que nous donnons pour le Prototype masculin, qui est de 1 mètre 74 centimètres aux talons (1 mètre 80 centimètres au bout des pieds).

On voit par là combien le niveau a dû baisser. Nous avons indiqué les causes de cet abaissement, qui résident, d'une part, dans la destruction par les guerres des plus beaux types, les professions stérilisantes des armées régulières, la vie ecclésiastique et monastique; et d'autre part, l'abus des plaisirs énervants, et des vices de toute nature.

Et chez les femmes les mêmes effets de décroissance ou de dépeuplement sont produits par les mêmes causes.

Si l'amour du bien public pouvait se reconstituer parmi nous, et surtout se porter de ce côté, le mal ne serait pas sans remède. Nous ne demanderions que *trois* ou *quatre générations* pour remonter le niveau, et redonner à notre

pays une population superbe; mais il faudrait des alliances bien comprises, et un système d'élevage des hommes mieux ordonné, car la Nature ne refuse jamais de remettre les choses en leur état normal qui est l'état de perfection. Mais il faut le bon vouloir; et comment obtenir cela d'un peuple?

DES OBJETS D'ART

ET DE LA COMPOSITION EN GÉNÉRAL

Si nous avions une composition à faire, ou à produire un objet d'art quelconque, un de ces objets qui font *Corps* et constituent par eux-mêmes une sorte d'*Entité physique*, comme un groupe, un vase, un meuble, un monument, nous voudrions, comme le comprenaient les anciens, en chercher le mode d'arrangement dans les lois de symétrie dont s'est servi la Nature pour produire ses Êtres, et surtout l'Homme, qui représente sur terre l'idée de la plus complète perfection.

Les œuvres d'art ne peuvent devenir *chefs-d'œuvre* dans le vrai sens du mot, qu'à la condition de faire loi, ou d'exister en raison de lois découvertes, ou tout au moins pouvant servir d'exemple ou de modèle à suivre.

Tout est loi dans la Nature, quand on la regarde par son grand côté. Tout n'agit et se comporte qu'en raison de lois, au moins en ce qui est beau, bon et bien.

En physique, les corps se meuvent ou tombent, en vertu de certaines lois.

En chimie, les corps se combinent entre eux, en raison d'un dosage toujours régulier.

En minéralogie, chaque corps se cristallise en ne prenant que la forme qui lui est assignée.

En botanique, en zoologie, les Êtres se forment, se développent, se transmettent en vertu des lois mêmes qui les font exister.

Dans les arts il en doit être de même; pas d'œuvres

réellement belles, sans les lois d'équilibre dans la forme, ou d'harmonie dans la couleur.

Dans la poésie, dans la musique, ces arts du plus pur génie et de la plus vive imagination, ils ont besoin, encore plus que les autres, de règles de composition, de lois d'harmonie.

L'ordre est donc la loi partout, et le corps social lui-même ne peut vivre qu'en observant les lois d'ordre qui régissent les corps naturels ; l'armée elle-même n'est une grande force, et n'acquiert sa plus haute puissance, qu'en perfectionnant constamment sa loi d'ordre.

L'ordre, ou l'ordonnance qui en est synonyme, doit donc présider à la formation de tout produit d'art; c'est la raison du beau, du bien, du bon en toutes choses; comme le désordre est la cause du mal, du mauvais, du laid, la destruction, l'anéantissement de tout.

Et toute œuvre qui procède du désordre est une œuvre mal née, un produit de la sottise, du vice ou de la folie.

CONCLUSION.

Maintenant ce Prototype ou Archétype de l'Espèce Humaine entière est-il le produit d'une chose créée, et voulue ainsi dès l'origine?

Ou est-il le résultat de créations ultérieures, et venu là, en vertu d'autres lois ou d'autres causes que nous ne connaissons pas?

Est-il principe? — Est-il conséquence? — C'est ce que nous ne saurions dire. Mais il est, — et sans parce que.

Voilà le fait : et aurions-nous une opinion à nous, sur un aussi grave sujet, que nous nous garderions bien de l'émettre, réservant l'avenir, si l'avenir peut en donner jamais la solution.

Charles Rochet.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE TROISIÈME

LES MESURES ENTIÈRES.

CHAPITRE QUATRIÈME

LES QUESTIONS SUBSIDIAIRES.

DEUXIÈME PARTIE

L'HOMME ET LA FEMME

OU L'ESPÈCE HUMAINE DÉDOUBLÉE EN DEUX SEXES.

CHAPITRE CINQUIÈME

SUR LES DEUX SEXES.

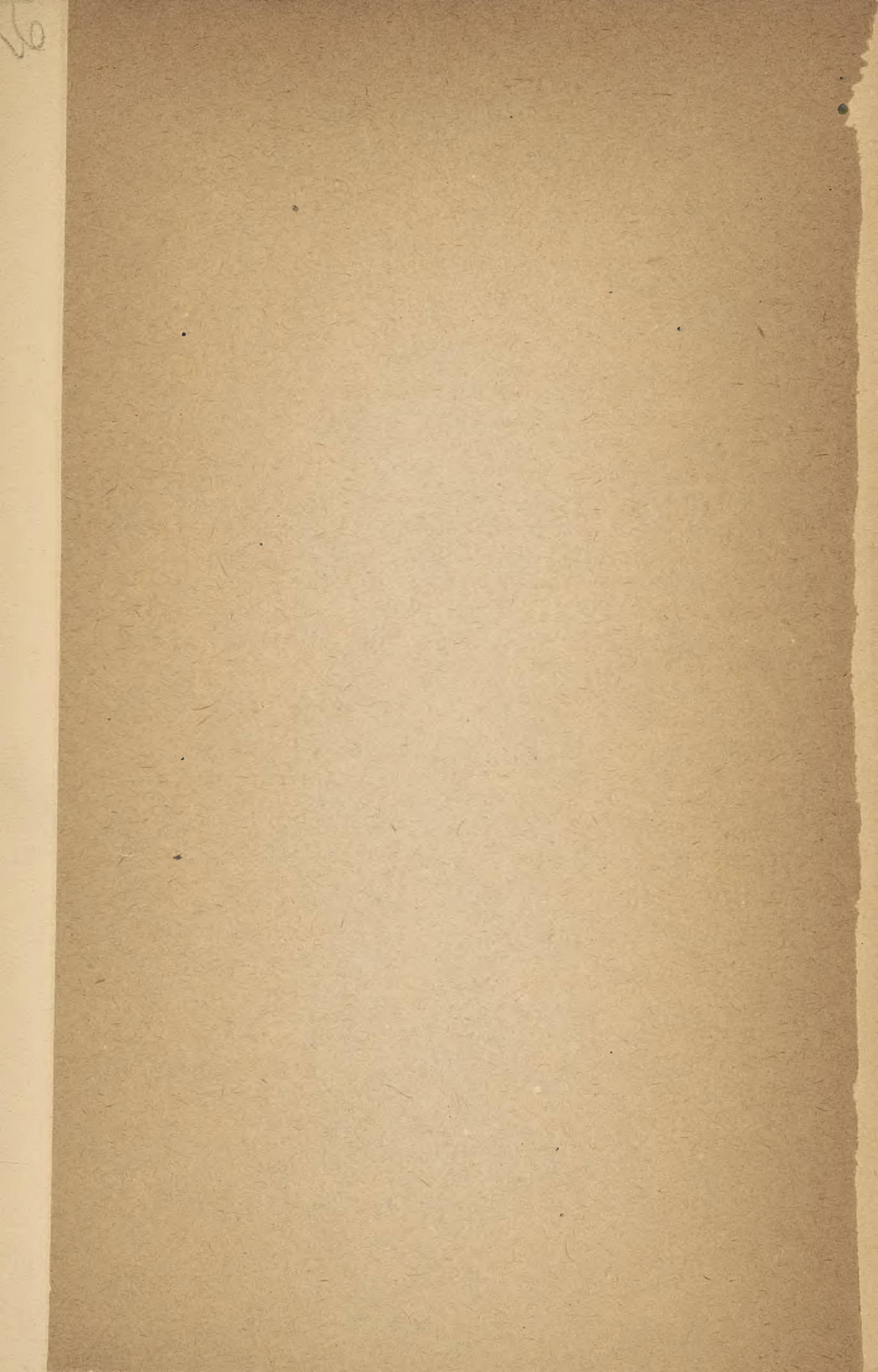
CHAPITRE SIXIÈME

DERNIÈRES REMARQUES.



FIN.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.



EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE :

Les Maîtres Ornemanistes, dessinateurs, peintres, architectes, sculpteurs et graveurs. Écoles française, allemande, italienne et des Pays-Bas (flamande et hollandaise), par D. GUILMARD. Un vol. in-4°, enrichi de 180 planches tirées à part et de nombreuses gravures dans le texte. Prix. 50 fr.

Ingres, sa Vie, ses Travaux, sa Doctrine, d'après les Notes manuscrites et les lettres du maître, par le vicomte Henri DELABORDE. Un vol. in-8°, avec portrait. Prix. . . . . 8 fr.

Lettres et Pensées d'Hippolyte Flandrin, accompagnées de notes, précédées d'une notice et d'un catalogue des œuvres du maître, par le vicomte H. DELABORDE. Un vol. in-8°, avec portrait. Prix. 8 fr.

Le Département des Estampes à la Bibliothèque nationale. Notice historique suivie d'un catalogue des estampes exposées dans les salles de ce département, par le vicomte H. DELABORDE. In-16. 5 fr.

Les Maîtres d'autrefois : Belgique-Hollande, par Eugène FROMENTIN. 4e *édition*. Un vol. in-18. Prix. . . . . 4 fr.

Gavarni, l'Homme et l'Œuvre, par Edmond et Jules DE GONCOURT. Un vol. in-8°, avec portrait. Prix. . . . . 8 fr.

David d'Angers. Sa vie, son œuvre, ses écrits et ses contemporains, par Henry JOUIN. Deux vol. grand in-8°, enrichis de deux portraits et de 23 planches hors texte. Prix. . . . . 50 fr.

Thorvaldsen. Sa Vie et son Œuvre, par Eugène PLON. Un vol. in-8°, enrichi de deux gravures au burin et de 35 compositions du maître, gravées par Carbonneau. Prix. . . . . 15 fr.

Benvenuto Cellini, orfévre, médailleur, sculpteur. Recherches sur sa vie, sur son œuvre, et sur les pièces qui lui sont attribuées, par Eugène PLON. Un magnifique vol. grand in-4°, renfermant 16 eaux-fortes de Le Rat, 1 eau-forte de Baudran, 25 héliogravures de Dujardin, 4 héliogravures de Lemercier, 40 dessins de Kreutzberger, gravés par Guillaume, et 2 grav. sur bois de Peulot. Prix. 60 fr.

Notes et causeries sur l'art et sur les artistes, par Ch. TIMBAL, précédées d'une liste des principaux ouvrages du peintre et d'une notice par le vicomte H. DELABORDE. Un vol. petit in-8°. . . 4 fr.

Goya, par Ch. YRIARTE. Sa Biographie, les Fresques, les Toiles, les Tapisseries, les Eaux-Fortes et le Catalogue de l'œuvre, avec 50 planches inédites. Un vol. in-4°. Prix. . . . . 30 fr.

PARIS. TYPOGRAPHIE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.